



### Laissez-Nous Camper, retour sur un an de l'association :

L'hiver 2015-2016 fut une période de structuration et de préparation d'actions pour l'été 2016. Nous avons ainsi pu organiser deux pique-niques solidaires et participatifs à Bangor et à Palais lors desquels nous avons pu rencontrer de nombreuses personnes (touristes et insulaires) solidaires de notre action de préservation de la pratique du camping à Belle-Ile en Mer.

Nos actions ont eu pour but d'informer et de sensibiliser les insulaires et les amoureux de Belle-Ile sur les menaces qui pèsent sur la pratique du camping sur terrain privé ou de loisir, et nos rencontres sur le terrain nous ont confirmé un large soutien des insulaires, avec de nombreuses réactions d'incompréhension. Nous avons aussi pu mesurer l'inquiétude des acteurs économiques de l'île.

Un constat partagé avec les élus a été fait :

Si le camping disparaît, il y aura à terme un impact économique significatif pour l'île et un impact social certain. Quelques chiffres qui sont à confirmer car il y a peu de données disponibles sur la pratique de ce loisir :

- Au moins 300 terrains sont concernés
- Environ 5000 visiteurs/résidents viennent sur l'île par ce biais avec un séjour moyen de 10 jours par personne.

Il est reconnu que le tourisme apporte 70% des revenus sur Belle-Ile, il a aussi un impact sur l'environnement. Or les élus des 4 communes sont unanimes sur ce point : le camping sur terrain privé ou de loisir n'a pas d'impact négatif. Ce prétexte écologique est, en fait, totalement injustifié : les terrains sont entretenus par les propriétaires, les utilisateurs sont respectueux de l'environnement. Et, n'en déplaise à nos détracteurs, le camping sur terrain privé est la forme de tourisme qui génère **le moins d'empreinte carbone!**

Dans cette optique et cela fut notre première action lors de la création de l'Association, nous avons établi une Charte du Campeur afin d'engager nos adhérents pour un camping propre, respectueux et durable. Cette charte est disponible à tous en téléchargement libre sur notre site web. Nous souhaitons ainsi continuer à pratiquer de façon responsable ce mode de vacances, partie intégrante de la vie de l'île depuis 60 ans et à l'origine du développement du tourisme à Belle-Ile.

Il est enfin à préciser que aucun campeur n'a, à notre connaissance, reçu de visite d'agents de l'ONCFS cet été, ni reçu de courrier officiel de cette administration ni d'aucune autre. La communauté de communes a sollicité une rencontre avec le sous-préfet et les services compétents pour évoquer cette question et nous n'avons aucune nouvelle. Mais....

#### INFORMATION DE DERNIERE MINUTE AVANT MISE SOUS PRESSE

Un courrier de M. le préfet à l'intention des élus a été présenté lors du conseil municipal de Le Palais du 14 décembre. Ce courrier confirme les intentions de son prédécesseur, une demande auprès des élus des 4 communes de faire « le ménage » sur belle île, donc de prévoir dans le cadre du nouveau PLU une « réserve » pour les futurs « déplacés »

Pour découvrir toutes les directives et « arguments » : ce courrier mis en ligne sur notre site.

<http://www.laisseznouscamper.org/>

Nous sommes plus que jamais mobilisés et sollicitons votre soutien à tous, insulaires et élus.

Mail : [laisseznouscamper@gmail.com](mailto:laisseznouscamper@gmail.com)

<http://Facebook.com/LNC.morbihan/>